



2019 DFPE 4 Subvention (2 017 903 euros) à seize associations, conventions, et avenants à conventions pour la gestion de vingt lieux d'accueils enfants parents à Paris, et financement des LAEP de la CAF de Paris.

PROJET DE DÉLIBÉRATION
EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Les lieux d'accueil enfants parents (LAEP) cofinancés par la Ville de Paris et la Caf de Paris désignent des lieux, accessibles à tous, anonymes et sans rendez-vous. Ces lieux sont ouverts aux enfants de 0 à 4 ans, parfois jusqu'à 6 ans, accompagnés d'un adulte référent. Ils constituent des espaces de socialisation des enfants et d'écoute, de parole et de réassurance des parents.

À ce jour, Paris compte 23 lieux d'accueil enfants parents (LAEP) :

- L'association « **CASP** » (Centre d'Action Sociale Protestant) pour le LAEP situé 60, rue Greneta (2^e) et son action mobile en CHU-CHRS (15^e et 17^e) – 94 166
- La « **Fondation de Rothschild** » pour le LAEP situé 4/7, square Dunois (13^e) – 198 252
- L'association « **Parler à d'autres** » pour le LAEP situé 5, rue de la Boule Rouge et son projet spécifique autour du handicap « Les P'tits Matins » (9^e) – 99 925 €
- L'association « **Consultation et Lieu d'Accueil Psychanalytique** » (CLAP) pour le LAEP situé 24, passage Raguinot (12^e) – 83 217 €
- L'association « **L'Arbre Bleu** » pour le LAEP situé 52, rue Polonceau (18^e) – 145 100 €
- L'association « **École des Parents et des Éducateurs** » d'IdF pour le LAEP situé 164, boulevard Voltaire (11^e) – 129 117 € et 37 204 € pour le LAEP Cesbron situé 46, rue Gilbert Cesbron (17^e)
- L'association « **Œuvre de Secours aux Enfants** » pour le LAEP situé 83, rue Julien Lacroix (20^e) - 187 632 €
- L'association « **ARC Équipes d'Amitié** » pour le LAEP situé 17, rue de l'Échiquier (10^e) - 91 277 €
- L'association « **De l'Infans à L'Enfant** » pour le LAEP situé 48 bis, rue Boinod (18^e) – 150 566 €
- L'association « **Coopération féminine** » pour le LAEP situé 81, rue des Vignoles (20^e) – 16 400 €
- L'association « **Estrelia** » pour les LAEP situés 8/10, rue Perdonnet (10^e) et 5, place du Maroc (19^e) – 258 026 €
- L'association « **Petite Enfance et Parentalité, La Maison Verte** » pour le LAEP située 13, rue Meilhac (15^e) – 183 250 €
- L'association « **I.R.A.E.C.** » (Institut de Recherche Appliquée pour l'Enfant et le Couple) pour le LAEP située 41, rue Joseph de Maistre (18^e) – 218 000 €
- L'association « **Crescendo** », pour les LAEP mobiles situés dans les crèches « La Maison de Gavroche » (19^e) et « La Souris Verte » (15^e) – 35 800 €
- L'association « **APASO** » (Association pour la Prévention, l'Accueil, le Soutien et l'Orientation) pour le LAEP situé 15, rue des Mariniers (14^e) – 54 600 €
- L'association « **Carrefour 14** » (Centre social Didot) pour le LAEP situé 15, rue des Mariniers (14^e) – 7 520 €

La CAF cofinçant l'ensemble des LAEP soutenus par la Ville, il est proposé que la Ville continue de soutenir les **7 LAEP portés par la CAF** et situés en centre social, par le biais d'un soutien financier de 12 000 €.

En complément, afin de favoriser l'accès de tous à ce précieux dispositif de soutien à la parentalité, **un nouveau projet est porté par l'association « Œuvre de Secours aux Enfants »** qui créera un LAEP mobile à destination des populations en situation de précarité pour un montant de 15 851 € en 2019. Ce LAEP mobile se déplacera à raison de quatre demi-journées par semaine **dans des lieux accueillant des familles hébergées.**

Il vous est ainsi proposé d'attribuer, pour 2019, une subvention d'un montant de 2 017 903 euros à l'ensemble de ces structures.

